

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 3

Artikel: La colonie suisse de l'arrondissement consulaire de Nantes
Autor: Senger, W.E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA COLONIE SUISSE DE L'ARRONDISSEMENT CONSULAIRE DE NANTES

Il est curieux de constater que la première mention qui signale la présence de citoyens suisses à Nantes et en Bretagne semble être celle qui fait allusion aux soldats suisses qui avaient été recrutés par le Duc de Bretagne François II pour servir les pièces d'artillerie, lors du siège de cette ville en 1487.

Les départements qui composent aujourd'hui cet arrondissement consulaire sont d'ailleurs riches en souvenirs des régiments suisses au service des Rois de France, souvenirs particulièrement précieux que nous ne pouvons énumérer tous ici, faute de place. Rappelons, cependant, que c'est dans la plaine des Sablons, près de Tours, que se trouvait le grand camp militaire, où le Roi-Soleil, entouré de sa brillante cour, aimait à passer en revue « les glorieux régiments de ses bons et loyaux compères les Suisses » et ceci, le croiriez-vous, chers amis vaudois, aux accents immortels de la marche de Berne.

Notons encore que l'actuel 65^e régiment d'infanterie, cantonné à Nantes, est l'authentique descendant du régiment suisse de Salis-Zizers, celui qui, avant de léguer son drapeau à ses héritiers français, y inscrivit les noms qui, dans l'histoire

de France, sont synonymes de bravoure et de gloire, j'ai dit Fleurus, Steenkerque, Nerwinden, Fontenoy, etc.

Peut-être est-il moins connu qu'à l'occasion nos vieux soldats suisses savaient manier la pelle et la truelle avec la même habileté qu'ils savaient faire usage de leurs armes. C'est ce que vient de nous signaler fort aimablement M. Savina, le si sympathique adjoint au Maire de la ville de Quimper, en nous confiant que c'est un bataillon du régiment suisse de Bottens qui, à la fin de la guerre de succession d'Autriche,

était venu, en 1748, prendre quartier dans la ville de Quimper, où ses hommes utilisèrent leurs loisirs à construire le vaste champ de foire où se tient aujourd'hui encore le marché.

Une colonie suisse, plus ou moins sédentaire, ne s'est fixée à Nantes qu'au cours des années qui suivirent l'édit de 1716 qui accordait le libre trafic des ports français avec la côte d'Afrique. Le commerce était alors si prospère qu'il y attira un afflux de négociants étrangers, particulièrement des Hollandais et des Suisses.

Ainsi que le fera remarquer M. Bernard Roy, dans son livre : « Nantes, cité de l'Indien », qui doit

Vitrine dédiée à l'amitié franco-suisse dans les salons du Syndicat d'initiative de Nantes.



sortir bientôt de presse, ce sont des familles suisses qui introduisirent à Nantes l'industrie de l'indien-nage ou impression des toiles et des cotonnades, et qui en possédaient à certains moments presque le monopole. Leurs toiles de Jouy, qui servaient surtout comme marchandise de troc pour le commerce de la traite des noirs, étaient réputées pour leur excellente qualité (déjà à cette époque) et la beauté de leurs coloris.

Peu marins, nos compatriotes ne se risquaient guère à être eux-mêmes armateurs, mais se bornaient à fabriquer la marchandise qu'ils livraient aux négriers nantais, afin de participer de cette manière à ce trafic lucratif.

Cette distinction subtile ne les privait cependant pas d'avoir quelques remords sur la manière dont ils acquerraient leur fortune. Aussi cherchèrent-ils à soulager leur conscience en réservant une fraction importante de leurs gains pour les œuvres de bienfaisance. A en croire certaines personnes bien informées sur les choses du passé, cette générosité, plus ou moins forcée, semble avoir été pratiquée avec un peu trop d'ostentation, attendu qu'elle finit par indisposer les autres familles nantaises qui se virent obligées d'ouvrir de leur côté plus largement qu'elles n'en avaient l'habitude leur bourse de charité « afin de ne pas faire moins que les étrangers ».

Notons, cependant, en l'honneur des ancêtres de la Colonie Suisse de Nantes, que ceux-ci étaient néanmoins très estimés pour leur parfaite probité commerciale et leur ardeur au travail. Ils habitaient presque tous le même quartier, dit en Vertais, se marièrent la plupart du temps entre eux et eurent beaucoup d'enfants. Parmi ces familles dont on trouve aujourd'hui encore les noms au cimetière protestant de la ville, les plus connues étaient celles de Gorgerat, Daviès-Forestier, Kuster, Pelloutier, Lambelet, Barbier, Baudry, Mäder, Schweighauser, Favre, Burckard (devenu Bur-

card de nos jours), Voruz, Saigne et, la plus nombreuse, celle des Petit-Pierre.

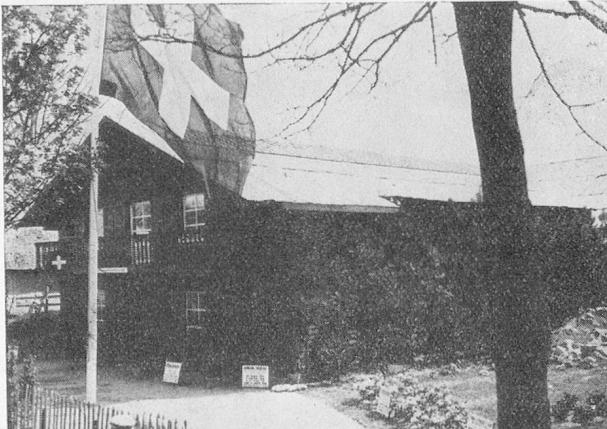
Ils se distinguèrent tous par le dévouement et l'intérêt qu'ils portèrent aux choses publiques de leur patrie d'adoption, dévouement qu'ils n'hésitèrent pas à l'occasion de payer de leur vie, ainsi qu'en témoigne la mort d'un des frères Voruz, tombé sur la barricade qui fut élevée sur la place Louis-XVI, lors de la révolution de 1830. Plusieurs y revêtirent des charges importantes. Le plus célèbre de ceux-ci fut incontestablement Ferdinand Favre, maire de Nantes, député, qui termina sa carrière comme sénateur.

C'est à l'initiative d'un membre de cette famille, Pierre-David Fabre, de Thierrens, district de Moudon (canton du Léman), que semble être due la création d'un Consulat de Suisse à Nantes. C'est en effet sur une pétition que celui-ci adressa au citoyen Bégos, Ministre des Relations Extérieures de la République Helvétique que la Diète Fédérale, en sa séance du 22 octobre 1801, décida de le nommer Commissaire des Relations Commerciales de la République Helvétique à Nantes.

Il ne nous appartient pas d'émettre des doutes sur la sincérité du pétitionnaire, lorsque celui-ci motivait sa suggestion par les très importants intérêts qu'un Consul de Suisse à Nantes aurait à défendre sur cette place et les innombrables services qu'il pourrait rendre en cette qualité à son pays. Les circonstances de sa démission, survenant seize ans après sa nomination (entre temps un des siens était devenu Maire de Nantes) paraissent néanmoins donner quelque crédit à ceux de ses conci-

toyens qui déclarèrent que Favre avait recherché cet honneur afin de pouvoir revêtir le bel uniforme de Consul et de s'assurer de cette manière une place en vue parmi les notabilités de la ville qui auraient l'insigne honneur de recevoir l'Empereur Napoléon I^e, dont la visite était annoncée depuis longtemps à Nantes.

Pavillon Suisse à la Foire de Nantes de 1938.



Par la suite, notre représentation consulaire à Nantes qui, ne l'oublions pas, a été la quatrième qui fut créée par la Confédération Suisse (après celles de Gênes, Marseille et Bordeaux) eut une vie assez mouvementée, attendu qu'elle fut supprimée et créée à nouveau à trois reprises différentes. Voici les titulaires successifs de ce poste :

Favre, Pierre-David, de Genève, Consul de 1801 à 1817.

Voruz, Jean-Siméon, de Moudin (Vaud), Consul de 1876 à 1892.

Bordier, Gustave, de Genève, Consul de 1920 à 1920.

Pittard, Léon, de Jussy (Genève), Consul de 1921 à 1927.

Ker William, de la Côte-aux-Fées (Neuchâtel), Consul de 1928 à 1933.

L'actuel arrondissement consulaire de Nantes s'étend sur les dix départements de l'Ouest et englobe les 5^e et 6^e Régions Économiques de France. C'est une province qui est particulièrement intéressée aux échanges économiques avec la Suisse et qui en retire, depuis des dizaines d'années, de substantiels bénéfices, grâce à ses exportations massives de conserves de poissons, de crustacés et de différents produits agricoles, pour ne parler que de ceux-ci. Malheureusement, ces transactions commerciales se faisaient, jusqu'à il y a quelques années encore, presque sans aucune contre-partie pour nous.

C'est pour cette raison que tout en nous occupant des multiples tâches que nous confie le règlement consulaire, nous nous sommes efforcés de rappeler aux exportateurs de cette région, cette vérité de La Palisse, que leur prospérité économique dépendait en grande partie de celle de leurs meilleurs clients, et de leur montrer l'intérêt qu'ils avaient à mieux favoriser à l'avenir l'exportation suisse, surtout lorsqu'ils devaient s'approvisionner en produits ou en machines pour lesquels ils étaient de toute manière tributaires à l'étranger.

Si, au début, notre campagne a paru surprendre quelques-uns de nos amis Français, nous nous plaisons à reconnaître la parfaite compréhension et les précieux appuis que nous recontrons maintenant auprès de la plupart d'entre eux. Il est vrai qu'il

serait difficile qu'il en soit autrement pour des personnes qui veulent bien se pencher, sans parti pris et avec un peu d'objectivité, sur le problème des relations économiques de nos deux pays.

Cette plus juste appréciation de la situation des échanges commerciaux entre la Suisse et la Bretagne, nous la devons en premier lieu aux dirigeants des Chambres de Commerce de l'Ouest, ce dont nous leur savons un gré particulier.

Qu'il nous soit également permis de signaler à cet endroit que l'Administration de la Foire de Nantes met, depuis 1933, un pavillon national indépendant à la disposition des exposants suisses, faveur dont notre pays est le seul à bénéficier. Le Syndicat d'Initiative de Nantes, de son côté, a tenu à manifester sa sympathie à l'égard de la Confédération Helvétique, en nous offrant dans ses somptueux locaux, installés au Château des Ducs de Bretagne, une vitrine publicitaire que nous avons dédiée à l'amitié franco-suisse et qui renferme aujourd'hui du matériel de propagande culturelle, touristique et économique de notre pays.

La colonie suisse actuelle de l'arrondissement consulaire de Nantes ne compte guère plus d'un millier de personnes, femmes et enfants compris. De condition généralement modeste, la plupart de ses membres gagnent leur vie comme ouvriers agricoles, métayers, ouvriers métallurgistes, pâtissiers, ou comme employés de commerce. Peu nombreux sont ceux qui jouissent d'une situation plus ou moins indépendante, comme industriels ou commerçants établis à leur propre compte ; abstraction faite, bien entendu, des nombreux compatriotes qui viennent chaque année de Suisse passer leurs vacances sur les côtes de Bretagne. Nos administrés vivent ici si disséminés, c'est-à-dire si éloignés les uns des autres, qu'ils n'ont pas trouvé la possibilité jusqu'à maintenant de se grouper en société suisse. Nous cherchons à compenser cet inconvénient, en les conviant de temps à autre à des journées suisses à Nantes, où nous avons chaque fois la joie de constater que l'éloignement du pays natal et le manque d'un contact fréquent entre confédérés, loin d'affaiblir leurs sentiments de fidélité envers la mère-patrie, semblent au contraire les raffermir, les rendre plus profonds.

A ces réunions, nous avons vu assister des vieillards de 80 ans et des familles entières qui n'avaient

pas hésité à parcourir parfois plus de 300 kilomètres, uniquement pour passer quelques heures entre confédérés et chanter la patrie lointaine. Leur situation modeste ne les empêche pas d'être secourables envers ceux d'entre eux qui sont éprouvés par la maladie ou le chômage. C'est à ces occasions que nous remarquons que l'esprit d'entr'aide

confédérale n'est pas un vain mot. Bien des collectes organisées durant ces dernières années, en faveur de populations sinistrées en Suisse, etc., pourraient être citées en exemple à nombre de nos colonies à l'étranger.

W. E. SENGER,
Vice-Consul de Suisse à Nantes

S. A. GALLODANA, Noisy-le-Sec

BRUNO BENDEL INGR. DIPL. E.P.Z.

BÉTON ARMÉ

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

MAÇONNERIE

PAVILLONS, VILLAS

PLATRERIE

IMMEUBLES

CHARPENTE

TRANSFORMATIONS

TERRASSEMENT

RÉPARATIONS, ENTRETIEN

ÉTUDES - PROJETS - CALCULS STATIQUES
EXÉCUTIONS

TÉLÉPHONE NORD 2733
» 2734

TÉLÉGRAMMES
GALLODANA PARIS